

- Trans'Lib - Groupes de transition

Fédérer autour de « *la conception, la promotion et la mise en place d'alternatives économiques* », figure parmi les objets de l'association **Trans'Lib**, dont la monnaie locale complémentaire est un volet important.

Trans'Lib est l'association support de la **MIEL**, monnaie locale complémentaire de toute la moitié Est de la Gironde. C'est l'interface avec les partenaires associatifs, professionnels et institutionnels (*banques, collectivités locales...*)

Ce sont les groupes de transition qui pilotent et animent le projet sur tout le territoire du Libournais, de l'Entre 2 mers, des Landes Girondines. Ce sont eux qui recherchent et nouent les liens avec les nouveaux partenaires. C'est aussi eux qui assurent l'information, la promotion et le développement de la **MIEL**.



Trans'Lib : translib@mailoo.org
Tél : 05.57.51.03.41
<http://www.lamiel.net/>

Autres monnaies complémentaires

Les monnaies locales voient parfois le jour dans des situations de tourmente économique touchant la monnaie nationale. Elles sont très répandues dans les favelas d'Amérique latine.

L'usage des monnaies locales a fortement augmenté dans le monde ces vingt dernières années. Aujourd'hui, il existe plus de 5.000 systèmes de monnaies locales au niveau mondial.

On en trouve un grand nombre au Japon et de façon moins répandue dans divers pays comme aux États-Unis d'Amérique, en Australie et en Europe de l'Est, pour ne citer que quelques exemples.

En Europe, la Suisse, l'Allemagne et le Royaume-Uni restent les plus grands utilisateurs du système. Plus de 40 monnaies locales ou régionales complémentaires à l'euro existent en Allemagne.

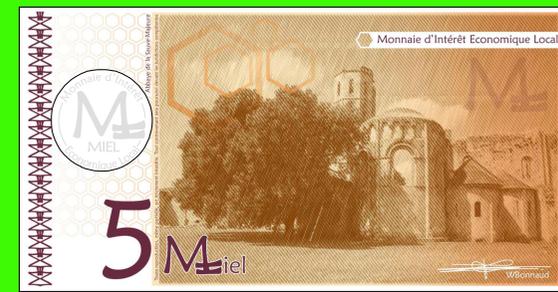
Créé en 2003 en Bavière, le *Chiemgauer* concerne à ce jour 600 entreprises.

En France, ce type de monnaie se développe. En plus de la **MIEL**, on peut répertorier entre autres sur le territoire :

- *l'Abeille* à Villeneuve / Lot (*l'aînée et la monnaie sœur de la MIEL*) ;
- *L'Eusko* dans le Pays Basque ;
- *le Sol violette* à Toulouse ;
- *la Beunèze* en Saintonge ;
- *la Mesure* à Romans (Drôme) ;
- *La Tinda* en Béarn...

Très souvent, les pouvoirs publics sont partenaires des projets d'implantation des monnaies locales, conscients de leur intérêt pour redynamiser économiquement le territoire et créer du lien.

C'est quoi, la MIEL



Trans'Lib

- Libournais en transition
- Entre 2 Mers en transition
- Landes Girondines en transition

<http://www.lamiel.net/>

La MIEL, qu'est-ce que c'est ?

La **MIEL** est une **monnaie locale complémentaire**, qui se présente sous la forme de billets et qui permet d'acheter des biens et des services auprès des partenaires d'un réseau qui recouvre toute la moitié Est de la Gironde.

La liste des entreprises adhérentes (artisans, commerçants, producteurs, thérapeutes, associations, collectivités etc.) est mise à disposition des utilisateurs lors de leur adhésion au réseau.

Cette monnaie est tout à fait légale !

Elle entre dans la comptabilité des entreprises comme des euros en espèces.

Il n'existe pas de pièces de monnaie ; les centimes sont payés ou rendus en euros.

Particularités de la monnaie locale Complémentaire MIEL :

- *elle est fondante* ; elle perd 2% de sa valeur tous les 6 mois, ce qui rend la thésaurisation sans intérêt et permet l'accélération des échanges, d'où une plus grande création de richesse au niveau local ;
- *le produit de la fonte peut financer* des projets d'entreprises, des actions locales ou le fonctionnement de l'association qui gère la MIEL ;
- *elle reste sur le territoire*, profite à la population et renforce les liens entre citoyens et entreprises.

La MIEL est entrée en application au 1^{er} janvier 2013. Elle a été créée par le groupe Libournais en transition avec l'appui de l'association Trans'Lib.

Comment ça marche ?

Les **utilisateurs particuliers** règlent une adhésion annuelle à l'association **Trans'Lib**, ce qui leur permet aussi de participer, s'ils le souhaitent aux activités proposées par l'association. *Seuls les utilisateurs particuliers, entreprises ou collectivités, adhérant au réseau MIEL, peuvent utiliser cette monnaie locale complémentaire.*

Ils *échantent* ensuite des euros contre des MIELs dans des comptoirs d'échange.

1 euro = 1 MIEL

Avec ces billets, ils peuvent réaliser leurs achats auprès des partenaires **MIEL**.

Les euros échangés sont placés sur un livret associatif solidaire à La Poste, pour constituer le fonds de garantie (exemple : 1.000 MIELs en circulation, 1.000 euros sur le fonds de garantie).

Les **entreprises**, locales (et non franchisées), adhérent à l'association ... et signent une **Charte de qualité** concernant :

- l'environnement ;
- l'utilité des biens et des services ;
- les conditions de travail ;
- Une synergie d'échanges avec les autres partenaires locaux.

Les partenaires peuvent échanger entre eux en **MIELs (circuits de proximité)**.

Elles peuvent convertir leur excédent de **MIELs** en euros, moyennant une commission de 2%.

Elles peuvent offrir une réduction aux consommateurs **MIELs**.

Parmi les projets de la **MIEL**, la prochaine étape, consistera à accompagner et soutenir les entreprises du réseau qui en auront besoin : trésorerie, prêts pour petits investissements.

Quel est l'intérêt ?

Les intérêts d'une monnaie locale complémentaire sont multiples.

La MIEL permet :

- **au niveau local de :**
 - redynamiser l'économie du territoire ;
 - développer les circuits courts de proximité ;
 - valoriser l'échange et le lien social ;
 - soutenir les projets locaux pérennes.
- **au niveau de l'utilisateur de :**
 - devenir acteur volontaire de ses conditions de vie par sa consommation ;
 - participer au développement du commerce de proximité et de l'emploi local ;
 - manifester en conscience quotidiennement et concrètement son attachement au mode économique et au type de société recherchés.
- **au niveau des entreprises de :**
 - placer en priorité la recherche de qualité ;
 - fidéliser la clientèle ;
 - valoriser son image sa réputation ;
 - manifester pour les valeurs sociales et écologiques, et pour leur territoire ;
 - faire partie d'un réseau à l'éthique reconnue.
- **au niveau global de :**
 - réduire l'empreinte écologique ;
 - promouvoir une consommation responsable ;
 - démontrer qu'un usage non spéculatif de la monnaie est possible.



La monnaie redevient un outil au service de la population